



Champ(s) de formation STAPS

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation STAPS. 2015, Université de Lyon. hceres-02036049

HAL Id: hceres-02036049

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036049>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Sciences et techniques des activités physiques et sportives"

- COMUE – Université de Lyon (déposant)
- Université Claude Bernard Lyon 1 – UCBL
- Université Jean Monnet Saint-Etienne – UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Paul Delamarche, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Présentation du champ.

Les universités de Lyon et de Saint-Etienne, en relation avec les trois principales grandes écoles (Ecole Normale Supérieure (ENS), Institut National des Sciences Appliquées (INSA), Ecole Centrale de Lyon (ECL)), se sont engagées dans une communauté d'universités et établissements (COMUE). L'offre de formation de licence, licence professionnelle et master de l'Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL a été inscrite résolument dans ce processus. Cet effort de structuration, nécessaire pour davantage de visibilité et d'attractivité de l'offre de formation, est calé sur une offre existante.

Dans ce contexte, les universités de Lyon et de Saint-Etienne ont choisi de définir un champ en *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS). L'objectif est, à partir des coopérations existantes, d'engager une dynamique de coopération pour définir une offre lisible, inscrite et soutenue par le tissu socio-économique de la région Rhône-Alpes, très active dans le domaine du sport. Le champ STAPS se justifie par la diversité des formations et des secteurs d'emplois spécifiques, souvent à exercice réglementé, qui en font une entité particulière qui de surcroît est en accord avec la dynamique régionale. Un exemple en est donné par la présence de SPORALTEC, cluster de la région Rhône-Alpes pour le secteur du sport.

Les objectifs scientifiques et professionnels.

Les objectifs des formations du champ STAPS se concentrent autour de l'acquisition des connaissances scientifiques pluridisciplinaires, des connaissances méthodologiques et pratiques nécessaires à la connaissance, ainsi qu'à la maîtrise des mécanismes et des effets de l'activité physique. Les différentes spécialités préparent à des métiers très variés, dans des secteurs extrêmement différents, qui vont de l'animation des activités physiques et sportives auprès de publics spécifiques en secteur médico-social dans un but de prévention de la santé ou de réadaptation, à des métiers de l'enseignement, de l'encadrement en vue d'une performance sportive, ou encore à des métiers liés à la gestion de structures sportives, au commerce ou à l'événementiel sportif. Les formations permettent une poursuite d'études en master et en doctorat pour ceux qui le souhaitent. Les débouchés de ceux qui choisissent le domaine scientifique sont également divers en fonction des compétences des diplômés et selon qu'elles s'appuient sur les sciences humaines et sociales ou sur les sciences de la vie et les sciences de l'ingénieur pour expliquer, analyser les activités physiques et sportives. Les diplômés peuvent alors intégrer la recherche institutionnelle ou privée, cette dernière étant forte dans la région Rhône-Alpes.

Les emplois où l'activité physique et le mouvement constituent le cœur de métier deviennent aujourd'hui de plus en plus nombreux. Dans cette région, il s'agit d'une opportunité réelle pour les étudiants issus du champ de formation STAPS.

Les formations et les types de formations qu'il regroupe.

Le champ STAPS comprend des formations de licence et de master ainsi qu'une licence professionnelle. Celle-ci est intitulée : *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (GDOSSL). Elle vient compléter la spécialité *Management du sport* de la licence générale mention STAPS. La licence générale STAPS est développée à Lyon et à Saint-Etienne. Elle comporte des spécialités qui se déclinent comme suit :

Sur le site de Lyon, quatre spécialités constituent la licence générale :

- **APA-S - Activité physique adaptée et santé** : elle forme des étudiants capables d'intervenir dans le domaine de la prévention, de l'éducation et du maintien de la santé. La spécialité permet de construire des compétences professionnelles liées à l'intervention en activité physique auprès de publics à besoins spécifiques.
- **EM - Education et motricité** : elle prépare aux métiers de l'enseignement, à l'apprentissage, l'éducation, à l'intervention, dans le domaine des activités physiques et sportives.
- **ES - Entraînement sportif** : cette spécialité est une formation généraliste, apportant des connaissances scientifiques, techniques et technologiques dans le domaine de la préparation physique, mentale, de l'entraînement sportif, de l'évaluation et l'optimisation de la performance.
- **MS - Management du sport** : les étudiants de la spécialité sont formés aux missions commerciales, à la gestion de projets, d'événements, etc.

Le master STAPS de Lyon propose quatre spécialités :

- *Intervention et formation en activité physique et sportive ou adaptée (IFAPSouA) avec deux parcours :*
 - *Intervention et gestion en activités physiques adaptées et santé ;*
 - *Métiers de la formation et de l'intervention en activités physiques et sportives ;*
- *Management des organisations sportives (MOS) ;*
- *Préparation physique, mentale et ré-athlétisation (PPMR) ;*
- *Mouvement, performance, santé (MPS).*

Sur le site de Saint-Etienne, la licence générale STAPS offre trois des quatre spécialités proposées à Lyon :

- *APA-S - Activité physique adaptée et santé ;*
- *ES - Entraînement sportif ;*
- *EM - Education et motricité.*

Le master *STAPS-santé* dispensé par Saint-Etienne s'adresse aux étudiants issus des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), des sciences médicales (physiologie, médecine physique et réadaptation et orthopédie), des sciences biologiques et de l'Ingénieur. Il comporte deux spécialités :

- *Exercice, sport, santé, handicap (ESSH) à finalité recherche, pilotée par l'établissement et cohabilitée avec les universités de Clermont-Ferrand et Chambéry ;*
- *Ergonomie des activités physiques, ingénierie et conception des produits (EAPICP) à finalité professionnelle, cohabilitée et pilotée par l'Université de Chambéry.*

Il ne fait aucun doute qu'une coordination entre ces diverses formations, sera nécessaire dans la future offre de formation. Elle est annoncée dans la politique des établissements et devrait aboutir à donner plus de force au secteur.

Le positionnement du champ dans son site et dans son territoire, son environnement recherche, son environnement socio-économique

La licence est intégrée dans le champ STAPS de la Communauté d'universités et d'établissements du site Lyon - Saint-Etienne. Au sein de la région Rhône-Alpes (RA), il existe quatre établissements d'enseignement supérieur proposant une licence mention STAPS :

- l'Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL propose une licence à quatre spécialités : APA-S, EM, MS et ES.
- l'Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM : propose une licence mention STAPS avec trois spécialités : APA-S, EM et ES.
- l'Université Joseph Fourier Grenoble - UJF : propose une licence mention STAPS avec quatre spécialités : APA-S, EM, ES et MS.
- l'Université Savoie Mont-Blanc : son Département STAPS, qui fait partie de la Composante Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne, propose une licence mention STAPS avec deux spécialités : EM et *Ergonomie et performance sportive*.

Le contexte est semblable au niveau des mentions de master. Il apparaît évident, même si l'attrait de la filière est notable et induit des flux importants d'étudiants, que le champ STAPS de la COMUE Lyon-St Etienne doit structurer et coordonner ses formations au sein du champ, afin de donner la lisibilité nécessaire à leur attractivité et à l'implication du milieu professionnel. Le champ dispose, pour cela, d'atouts très importants. Il est localisé au sein de la région Rhône-Alpes, dans un environnement socio-économique particulièrement favorable à l'insertion professionnelle des étudiants issus de ses formations.

Le dossier indique que la région Rhône-Alpes est la seconde région économique en France, avec 10 % du PIB et des emplois nationaux. La filière sportive y est donc particulièrement développée, tant dans le secteur de la pratique sportive, des emplois offerts dans des domaines très divers, que de la recherche.

Synthèse de l'évaluation des formations

Les cursus proposés sont en accord avec les objectifs des formations. Les responsables ont indiqué les compétences attendues à l'issue des cursus proposés. Ces compétences, tout comme les maquettes de formation, correspondent aux référentiels déterminés par la Conférence nationale de STAPS. Elles sont en correspondance avec les métiers visés. Les mentions et spécialités proposées sont donc tout à fait cohérentes et lisibles. Elles contiennent des passerelles, en particulier en licence où l'étudiant peut jusqu'en L3 se réorienter. La continuité des études est assurée avec les formations de master qui correspondent aussi à celles définies au niveau national.

Le champ propose une licence professionnelle sur le site de Lyon. C'est une formation originale et unique en France. Elle est dispensée à distance et permet l'accueil de professionnels en reprise d'études comme l'intégration d'étudiants en formation initiale. L'équipe pédagogique est cohérente et en accord avec ce que l'on attend d'une licence professionnelle. Elle complète parfaitement l'offre de formation générale des STAPS.

La recherche tient une place importante dans l'offre de formation avec le soutien de différents laboratoires en premier lieu desquels se trouvent le Centre de recherche et d'innovation sur le sport (CRIS) de l'Université de Lyon et le Laboratoire de Physiologie de l'Exercice de l'Université de Saint Etienne (LPE). Les laboratoires d'appui et leurs partenaires abondent les contenus d'enseignement mais servent aussi de terrain de stage pour les étudiants. Ceux-ci, grâce aux partenariats industriels et au Cluster SPORALTEC, peuvent aussi être intégrés dans le secteur de l'entreprise. Les enseignants-chercheurs impliqués dispensent une formation à et par la recherche qui est visiblement un atout pour l'emploi des étudiants.

La mention générale de la licence STAPS est clairement positionnée dans les établissements. C'est une formation attractive dès la première année de licence (L1). Les équipes pédagogiques sont parfaitement décrites dans le dossier, étoffées et variées (enseignants-chercheurs, enseignants du secondaire et intervenants extérieurs professionnels en proportion variable selon les spécialités). De très nombreuses informations, concernant les flux entrants et sortants et la poursuite d'études, sont fournies dans les dossiers. Leur analyse témoigne d'une bonne connaissance de la population étudiante par les équipes de formation.

Les dossiers, particulièrement ceux déposés par Lyon 1, présentent une analyse approfondie des données recueillies sur les flux entrants et sortants année par année, spécialité par spécialité, l'insertion professionnelle et les emplois occupés, accompagnée de tableaux nombreux et détaillés. Les informations sont de ce fait complètes.

Avis du comité d'experts

Pour le Comité d'experts, le champ STAPS s'inscrit parfaitement dans la politique des établissements et se justifie par la mise en place de la COMUE du site Lyon - Saint-Etienne. Il mérite cependant, dans le futur contrat, d'être mieux structuré que ne le laisse entrevoir la coordination des formations existantes dans le contrat 2011-2015. Il pourra ainsi trouver toute sa cohérence, sa lisibilité et sa force dans l'environnement qui comporte deux autres universités ayant des formations de STAPS, à savoir les universités de Grenoble et de Chambéry. Une recommandation cependant : il serait bon de rechercher une attractivité nettement supérieure au niveau international, point qui semble en retrait actuellement.

Conclusions

Le champ STAPS est tout à fait pertinent et attractif si l'on considère la nombreuse population étudiante et le potentiel institutionnel et socio-économique de la région Rhône-Alpes. Les formations sont portées par une recherche de qualité. Un réseau de laboratoires soutient le champ qui bénéficie dans cette région d'un partenariat industriel très puissant en même temps que d'une offre d'emplois importante. Il est dommage que ces atouts ne soient pas mieux valorisés au plan international.

Observations des établissements

Université de Lyon

Campagne d'évaluation HCERES 2014/2015 (vague A)

Observations sur le rapport d'évaluation du champ « STAPS »

Suite à la demande du HCERES (alors AERES), les établissements du site Lyon Saint-Etienne ont fait le choix fort et partagé au printemps 2014 de regrouper les formations évaluables dans de grands champs disciplinaires inter-établissements, sans que cette démarche reflète d'ailleurs nécessairement tout le travail de structuration de l'offre entrepris pour 2016-2020. Concernant les sciences et techniques des activités physiques et sportives, le HCERES relève que cette approche se justifie par la « diversité des formations (...) et des secteurs d'emplois spécifiques. »

Il est toutefois souligné que « la coordination entre ces diverses formations sera nécessaire dans la future offre de formation (...) pour donner plus de force au secteur. »

Si l'articulation entre établissements est encore à approfondir, comme mentionné dans le rapport, le contrat 2016-2020 permettra d'intensifier et de renforcer les mutualisations et déjà un paysage nouveau des accréditations se dessine entre les universités Jean Monnet Saint-Etienne et Claude Bernard Lyon 1, donnant plus de lisibilité à l'offre. Qui plus est, les experts du présent champ invitent à une réflexion à l'échelle de la Région Rhône-Alpes en direction des universités de Grenoble et Chambéry à laquelle l'UdL sera attentive.

Les experts soulignent également qu'il sera important d'accentuer l'ouverture à l'international et de rechercher une attractivité supérieure à ce niveau, ce qui s'inscrit dans l'un des axes du pré-projet stratégique de site tendant à renforcer le positionnement international de l'UdL.

L'UdL remercie le HCERES pour les synthèses élaborées qui dressent une présentation exhaustive et critique de l'offre de formation sur l'ensemble du

site. A ce titre, les rapports des comités alimentent d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagée au niveau du site.